



✊ IA dans nos services : pas sans nous !

Pour un déploiement transparent, concerté et maîtrisé de l'IA dans nos métiers

Le déploiement de l'intelligence artificielle (IA) dans nos ministères s'accélère, comme en témoigne la feuille de route numérique & IA rendue publique en juin 2025. Analyse de dossiers, priorisation des contrôles, production automatique de recommandations, remplacement de tâches humaines par des chatbots...

La CGT n'est pas opposée à l'IA, par principe. Elle peut être un outil utile à condition qu'elle soit maîtrisée, comprise, débattue avec les agents et mise réellement au service de l'intérêt général.

CE QUE NOUS DÉNONÇONS, c'est le passage en force, sans étude d'impact sérieuse, sans concertation avec les personnels et leurs représentants, sans débat démocratique sur les conséquences :

- ✗ sur nos missions
- ✗ sur nos conditions de travail
- ✗ sur les emplois
- ✗ sur le sens de nos métiers
- ✗ sur la qualité du service public !

Ce sujet était à l'ordre du jour pour information de la formation spécialisée ministérielle convoquée hier, alors que nous demandions qu'il fasse l'objet d'un débat de fond.

NOUS EXIGEONS

- ◆ qu'aucun projet d'IA ne soit déployé sans une étude d'impact préalable :
 - sur l'organisation du travail
 - sur les risques pour la santé et les conditions de travail
 - sur les emplois
 - sur la qualité du service rendu aux usagers
 - sur la protection des données et des libertés publiques
- ◆ qu'aucun outil d'IA ne remplace la décision humaine
- ◆ la transparence sur les algorithmes utilisés
- ◆ la formation des agents et le respect de leurs qualifications
- ◆ un véritable dialogue social sur chaque projet IA

PROJETS DÉJÀ EN COURS (sans étude d'impact validée)

- IA de pré-instruction des dossiers (TransfAlre : pré-instruction des dossiers déchets)
- IA pour priorisation des contrôles (AIGLE : contrôle constructions illégales)
- IA pour production automatique de recommandations politiques : LIRIAe (analyse de dossiers environnementaux)
- Chatbots RH et relation usagers remplaçant les échanges humains

L'IA, ce n'est pas automatique ! Ce n'est pas aux algorithmes de décider à notre place, ni de transformer nos métiers sans notre accord !

La CGT exige un moratoire immédiat sur tout déploiement d'IA sans étude d'impact ni concertation !



Ensemble, mobilisons-nous pour défendre nos métiers, nos droits et un service public de qualité !

Syndiquez-vous

Contactez un représentant CGT
ou adhérez en ligne : <https://equipementcgt.fr>



Flasher le code pour accéder au formulaire

Fédération de l'équipement et de l'environnement CGT : fd.equipement@cgt.fr

OFICT-CGT ofict.equipement@cgt.fr